

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE- DE- LÉVRARD

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE BUDGÉTAIRE DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD,  
TENUE À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE LE 13  
DÉCEMBRE 2021 À 20 H 00, SOUS LA PRÉSIDENTE DE  
MONSIEUR LE MAIRE SIMON BRUNELLE.

Sont présents :

- Monsieur Éric Chastenay, conseiller siège numéro 1
- Monsieur Pierre-Luc Blanchet, conseiller siège numéro 2
- Monsieur Pierre Carignan, conseiller siège numéro 3
- Monsieur Jean-Marie Dionne, conseiller siège numéro 5

Absents :

- Monsieur Michel Deshaies, conseiller siège numéro 4
- Monsieur Sébastien Lemay, conseiller siège numéro 6

Le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim, Monsieur  
Gérard Cossette agit à titre de secrétaire d'assemblée.

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance et constatation de la régularité de  
l'assemblée avec 6 membres présents. Le président de l'assemblée,  
monsieur le maire Simon Brunelle souhaite la bienvenue à tous en  
déclarant la réunion ouverte à 20h 00.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. Adoption du budget opérationnel 2022
4. Adoption du budget d'immobilisations 2022
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

2610-12-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean -Marie Dionne et **RÉSOLU**  
unanimement par les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour  
tel que déposé.  
**ADOPTÉE**

## 3. ADOPTION DU BUDGET OPÉRATIONNEL 2022

2611-12-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et résolu  
unanimement par les conseillers présents d'adopter le budget  
opérationnel de 2022 au montant de 748 887\$ pour l'exercice 2022  
en affectant un surplus non-affecté de 55 610\$;  
**ADOPTÉ.**

## 4. ADOPTION DU BUDGET D'IMMOBILISATIONS 2022

2612-12-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et résolu  
unanimement par les conseillers présents d'adopter le budget des  
immobilisations au montant de 705 516\$ pour l'exercice 2022 en  
affectant un surplus non-affecté de 36 356\$ ;  
**ADOPTÉ.**

## 5. PÉRIODE DE QUESTION

## 6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2613-12-21

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et résolu unanimement par les conseillers présents de lever la séance du conseil à 20 h 10.

Je, Simon Brunelle, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V.

---

Simon Brunelle, maire

---

Gérard Cossette, Directeur général/ et secrétaire-trésorier par intérim